



Etudiants à Avranches

Louez malin !

Des studios T1 Bis ou T3 et T4 en colocation à des prix attractifs.

Vous êtes étudiants à la recherche d'un logement ?

Manche Habitat se mobilise pour satisfaire votre demande sans trop peser sur votre budget.



Des logements avec des loyers très attractifs, dans un environnement de qualité et de nombreux atouts.

- Proximité avec le centre-ville,
- Un accès rapide aux lycées,
- Des services de proximité : banques, poste, médecins, commerces de moyenne et grande distribution,
- De multiples associations culturelles et sportives,
- La présence d'une équipe de proximité de Manche Habitat à l'écoute des locataires

En bref

						
 15 mn	 15 mn	 5 mn	 5 mn	 15 mn	 5 mn	 5 mn

Fiche technique des logements T1 bis

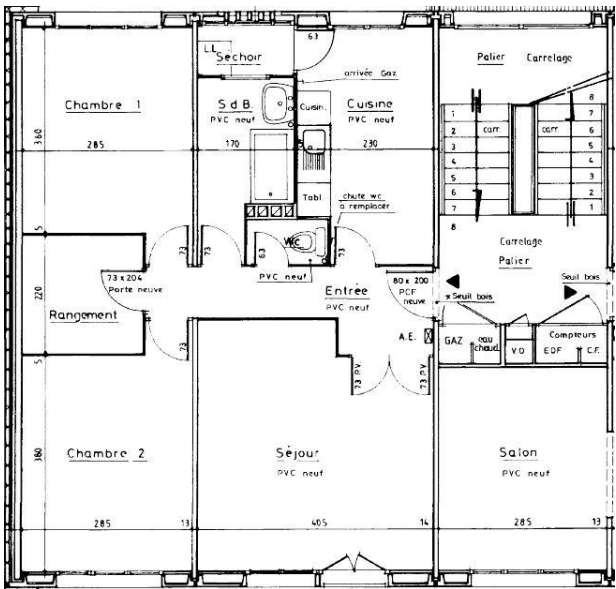
24 Rue Jean de Vittel	
Surface habitable	39 m ²
Loyer avant APL	183,47 €
Charges	41,21 € (chauffage, interphone, VMC, entretien des parties communes)
Chauffage	Collectif (urbain)

49 Rue Jean Mermoz	
Surface habitable	33 m ²
Loyer avant APL	165€84
Charges	47,20 € (chauffage, interphone, VMC, entretien des parties communes)
Chauffage	Collectif (urbain)



Fiche technique des logements T3

28 Rue Jean Mermoz	
Surface habitable	65 m ²
Loyer avant APL	245,04 €
Charges	100,26 € (chauffage, eau chaude, VMC, entretien des parties communes)
Chauffage	Collectif (urbain)



Fiche technique des logements T4

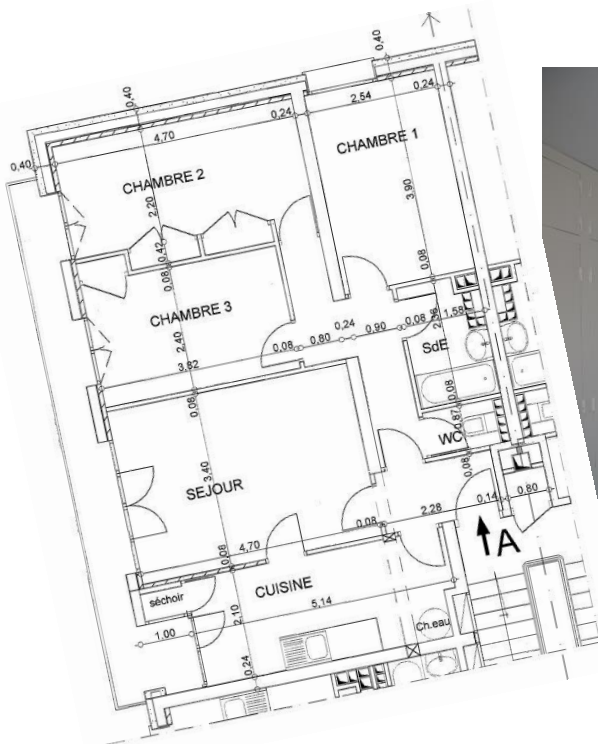
2 Bd Pasteur

Surface habitable	73 m ²
Loyer avant APL	301,37 €
Charges	27,23 € (entretien des parties communes, VMC))
Chauffage	individuel gaz



3 rue du Baron d'Orsenne

Surface habitable	69 m ²
Loyer avant APL	261,59 €
Charges	111,71 € (chauffage, eau chaude, VMC, interphone, entretien des parties communes)
Chauffage	Collectif (urbain)



Photos et plan d'un logement situé au 3 Baron d'Orsenne



Démarches pour effectuer votre demande de logement social T1bis

☐ Contactez l'Antenne de Manche Habitat à Avranches.

☐ Retirer un dossier de demande de logement sur manche-habitat.fr ou dans votre établissement, ou bien auprès du Centre Social l'Esc'Halles,

☐ Le formulaire est déposé auprès de Mme Berthelot, service logement, Centre Social l'Esc'Halles.

→ La visite du logement et le dépôt du dossier peuvent se faire dans la même journée.

C'est pourquoi, nous vous demandons de vous munir le jour de la visite des pièces nécessaires à la constitution du dossier:

- ✓ Le formulaire CERFA de demande de logement dûment renseigné (disponible sur le site de Manche Habitat),
- ✓ Votre carte nationale d'identité ou de votre titre de séjour en cours de validité,
- ✓ Votre avis d'impôt sur les revenus N-2 ou celui de vos parents,
- ✓ De votre certificat de scolarité ou d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur,
- ✓ D'une autorisation parentale si vous êtes mineur,
- ✓ Un RIB,
- ✓ Une attestation d'assurance,
- ✓ Un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer.

☐ Acceptation de votre dossier par Manche Habitat

La commission de MH se prononcera sur l'attribution de votre logement.

→ Pas de frais de dossier



Démarches pour effectuer votre demande de logement social en colocation*

- ❑ Contactez l'Antenne de Manche Habitat à Avranches.
- ❑ Les colocataires doivent compléter ensemble le formulaire CERFA de demande de logements disponible sur manche-habitat.fr, dans votre établissement, ou au Centre Social l'Esc'Halles.
- ❑ Le formulaire est déposé auprès de Mme Berthelot, service logement, Centre Social l'Esc'Halles, avec les pièces suivantes pour chacun :
 - ✓ Le formulaire CERFA de demande de logement dûment renseigné (disponible sur le site de Manche Habitat),
 - ✓ Votre carte nationale d'identité ou de votre titre de séjour en cours de validité,
 - ✓ Votre avis d'impôt sur les revenus N-2 ou celui de vos parents,
 - ✓ Votre certificat de scolarité ou d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur,
 - ✓ Une autorisation parentale si vous êtes mineur,
 - ✓ Un RIB

La colocation entraîne :

- La signature du bail par chacun des colocataires,
- La signature d'une clause de solidarité,
- Un état des lieux d'entrée en présence de tous les colocataires,
- L'ouverture des compteurs par l'un des étudiants.

- ❑ Acceptation de votre dossier par Manche Habitat

La commission de MH se prononcera sur l'attribution de votre logement

→ Pas de frais de dossier

→ Un dossier d'APL sera effectué pour chacun des colocataires

*2 personnes pour un T3 et 2 ou 3 personnes pour un T4



Adresses utiles



MANCHE HABITAT
Antenne d'Avranches
2 rue du Baron d'Orsenne
50300 Avranches
Tél : 02.33.58.67.37
Fax : 02.33.58.67.47
www.manche-habitat.fr



CENTRE SOCIAL L'ESC'HALLES
24 place du Marché
Tel : 02.33.79.39.40
Fax : 02.33.58.17.90
www.avranches.fr



CAF DE LA MANCHE
63 bd Amiral Gauchet
50300 AVRANCHES
Tél : 0810.25.50.10
www.manche.caf.fr



GARE D'AVRANCHES
Place de la Gare
50300 AVRANCHES
Tél : 02.33.58.00.77
Ou 36.35
www.voyages-sncf.com



MANEO
(transport départemental de la Manche)
50050 SAINT-LÔ Cedex
Tél : 02.33.055.550
www.transports.manche.fr

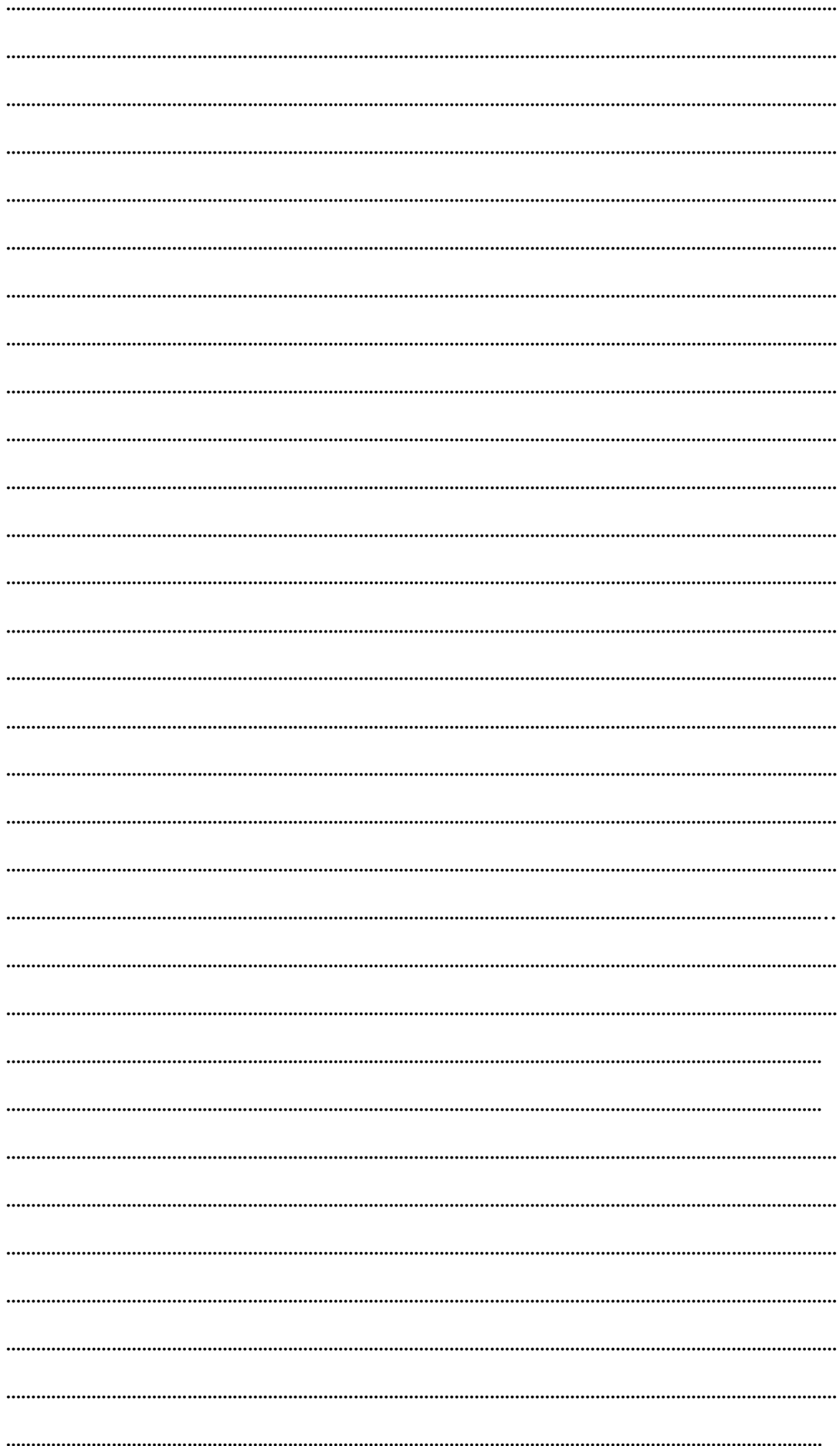
VOS CORRESPONDANTS



Madame MORAZIN Chantal, responsable de l'Antenne d'Avranches
Monsieur Osmond Sylvain, chargé de la visite des logements
2 rue du Baron d'Orsenne 50300 AVRANCHES
Tel : 02.33.58.67.37



Centre Social l'Esc'Halles
Madame BERTHELOT Laurence
24 place du Marché
Tel : 02.33.79.39.40



Manche Habitat
5 rue Emile Enault
BP 50440
50010 Saint-Lô Cedex
Tel : 02.33.75.53.00
Fax : 02.33.05.81.30
www.manche-habitat.fr

JUIN 2017

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique